



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 21 novembre 2017

Présidence de M^{me} Marlène Voutat, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport N° 2017/42 de la Municipalité, du 7 septembre 2017 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport N° 2017/42 du 7 septembre 2017, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2017 ;
2. de prendre acte que les objets suivants **ont reçu une réponse** entre le 1^{er} juillet 2017 et le 7 septembre 2017 :
 - 2.1. motion Hildbrand Pierre-Antoine, Bettschart Florence et consorts « Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps » (objet n° 1) ;
 - 2.2. postulat Litzistorf Natacha « La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes » (objet n° 3) ;
 - 2.3. postulat Michaud Gigon Sophie et Beaud Valéry « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) » (objet n° 4) ;
 - 2.4. postulat Philippe Clivaz « Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel » (objet n° 6) ;
 - 2.5. postulat Neumann Sarah « Une étude sur les publics de la culture » (objet n° 7) ;
 - 2.6. postulat Adam Yves « Culture-passions » (objet n° 9) ;
 - 2.7. postulat de Haller Xavier « Pour une administration communale au service de tous les habitants » (objet n° 10) ;
 - 2.8. postulat Carrel Matthieu « Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois » (objet n° 11) ;
 - 2.9. postulat Litzistorf Natacha et Baud Valéry « L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics » (objet n° 12) ;
 - 2.10. postulat Michaud Gigon Sophie et consorts « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous » (objet n° 15) ;
 - 2.11. postulat Buclin Hadrien « Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles » (objet n° 17) ;
 - 2.12. postulat Hildbrand Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Economiser l'eau pour et par les Lausannois » (objet n° 27) ;
 - 2.13. postulat Pernet Jacques et consorts « Lausanne, ville jeune, ville d'art et d'études, où il fait bon vivre et où la musique « live » est la bienvenue » (objet n° 29) ;
 - 2.14. pétition Sansonnens Julien et consorts « Pour que le Festival de la Cité revive... à la Cité » (objet n° 65) ;

- 2.15. pétition Croset Georges et consorts « Pour que le Festival de la Cité revive... à la Cité » (objet n° 66) ;
3. de prolonger au **31 décembre 2017** le délai de réponse aux objets suivants :
- 3.1. postulat Evéquo Séverine « Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne – limitons le bruit et la pollution au centre-ville – encourageons le scooter électrique ! » (objet n° 5) ;
 - 3.2. postulat Neumann Sarah et consorts « Des mesures ciblées pour les retraites artistiques » (objet n° 8) ;
 - 3.3. postulat Salzmann Yvan « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois » (objet n° 13) ;
 - 3.4. postulat Mivelaz Philippe « Pour une 'grenette solaire' à la Place de la Riponne » (objet n° 18) ;
 - 3.5. postulat Blanc Mathieu et consorts « Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing ! » (objet n° 21) ;
 - 3.6. postulat Müller Elisabeth « Faire son marché en sortant du travail » (objet n° 22) ;
 - 3.7. postulat Klunge Henri et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » (objet n° 23) ;
 - 3.8. postulat Gaillard Benoît « Lausanne – ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ! » (objet n° 24) ;
 - 3.9. postulat Guidetti Laurent « Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois ! » (objet n° 25) ;
 - 3.10. postulat Henchoz Jean-Daniel « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois » (objet n° 26) ;
 - 3.11. postulat Oppikofer Pierre-Yves « Lausanne Ville-refuge » (objet n° 32) ;
 - 3.12. postulat Michaud Gigon Sophie et consorts « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois » (objet n° 34) ;
 - 3.13. postulat Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour la désignation d'une ou d'un délégué aux données informatiques » (objet n° 35) ;
 - 3.14. postulat Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour un accès libre aux données informatiques publiques » (objet n° 36) ;
 - 3.15. postulat Trezzini Giampiero et consorts « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois » (objet n° 37) ;
 - 3.16. postulat Evéquo Séverine et consorts « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant ! » (objet n° 38) ;
 - 3.17. postulat Knecht Myrèle et consorts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand » (objet n° 39) ;
 - 3.18. postulat Michaud Gigon Sophie et consorts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise » (objet n° 40) ;
 - 3.19. postulat Nsengimana Nkiko et consorts « Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb » (objet n° 41) ;
 - 3.20. postulat Germond Florence « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial » (objet n° 43) ;

- 3.21. postulat Litzistorf Natacha et consorts « Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers ! » (objet n° 47) ;
 - 3.22. postulat Donzé Manuel « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? » (objet n° 48) ;
 - 3.23. postulat Beaud Valéry et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux » (objet n° 52) ;
 - 3.24. postulat Longchamp Françoise « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise » (objet n° 53) ;
 - 3.25. postulat Cachin Jean-François et consorts « Un trottoir entre le N° 1 et le N° 15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable » (objet n° 54) ;
 - 3.26. postulat Pain Johan « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » (objet n° 58) ;
 - 3.27. postulat Wyssa Stéphane et consorts « Un M2 à l'heure de son temps » (objet n° 60) ;
 - 3.28. postulat Knecht Myrèle et consorts « Pour rapprocher quartiers d'Entre-Bois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entre-Bois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver » (objet n° 61) ;
 - 3.29. postulat Müller Elisabeth et consorts « Centre-ville – Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public » (objet n° 62) ;
 - 3.30. postulat Misiego Céline et consorts « Où sont passées les Journées sans voiture ? » (objet n° 63) ;
 - 3.31. pétition Collectif des Riverains de la Maison Blanche (Lacotte Renaud) « Développement des Râpes : de la cohérence SVP ! » (objet n° 64) ;
 - 3.32. pétition Comité de pétitions du PDC Lausanne « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! » (objet n° 67) ;
 - 3.33. pétition Association des usagers parking Riponne « Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes » (objet n° 68) ;
 - 3.34. pétition Tercier Stéphane et consorts (habitants du Mont-d'Or) « Sécurité et qualité de vie dans le quartier du Mont-d'Or » (objet n° 69) ;
 - 4.3. postulat Voiblet Claude-Alain « "Food Truck", quel statut pour ces restaurants sur roulettes ? » (objet n° 28) ;
 - 4.7. postulat Eggenberger Julien et consorts « Planification des rénovations et constructions scolaires » (objet n° 45) ;
4. de prolonger au **31 mars 2018** le délai de réponse aux objets suivants :
- 4.1. motion Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités (objet n° 2) ;
 - 4.2. postulat Evéquo Séverine et consorts « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière ? » (objet n° 19) ;
 - 4.4. postulat Pernet Jacques « Quel futur pour le commerce lausannois ? » (objet n° 30) ;
 - 4.5. postulat Knecht Evelyne « Pour du logement social partagé » (objet n° 33) ;
 - 4.6. postulat Germond Florence « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5^e et 6^e année primaire (objet n° 44) ;
 - 4.8. postulat Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour l'étude du "budget participatif" à Lausanne » (objet n° 46)

- 4.9. postulat Decollogny Anne-Françoise et consorts « Qualité de vie – pour un 30 km/h au centre-ville » (objet n° 49) ;
 - 4.10. postulat Gaudard Guy « Pour un usage payant de certains WC publics » (objet n° 56) ;
 - 4.11. postulat Rebeaud Laurent et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat » (objet n° 57) ;
 - 4.12. postulat Trezzini Giampiero et consorts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ? » (objet n° 59) ;
 - 5.1. postulat Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup » (objet n° 14) ;
 - 5.4. postulat Michaud Gigon Sophie et consorts « Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier » (objet n° 42) ;
 - 5.5. postulat Knecht Myrèle « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » (objet n° 50) ;
 - 5.6. postulat Bergmann Sylvianne « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » (objet n° 51) ;
5. de prolonger au **30 juin 2018** le délai de réponse aux objets suivants :
- 5.2. postulat Blanc Mathieu et consorts « Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale » (objet n° 16) ;
 - 5.3. postulat Klunge Henri et consorts « Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote » (objet n° 20) ;
6. en dérogation à l'article 66 du RCCL, de prolonger au **31 décembre 2018** le délai de réponse aux objets suivants :
- 6.1. postulat Rebeaud Laurent et consorts « Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI) » (objet n° 31) ;
 - 6.2. postulat de Velasco Maria « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » (objet n° 55).

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt et un novembre deux mil dix-sept.

La présidente :



Le secrétaire :